

Conditions de recevabilité des demandes d'inscription sur la liste des prestataires de bilan de compétences

Critères	Indicateurs	Mode de vérification
Dossier complet	Liste des pièces	Pièces présentes au moment du dépôt
Dossier reçu dans les délais	Date de dépôt	Cachet de la poste faisant foi ou date de dépôt figurant sur Accusé réception du FIF (sur la décharge si remis en main propre au FIF)
Non respect du délai de carence	Centre faisant l'objet d'une décision de refus d'inscription sur la liste du Fongecif	Historique des décisions de commissions ou demandes d'exclusion de l'État
Existence juridique, moyens humains et matériels	N° de SIREN ou SIRET Statut de l'entité	Kbis et statut Etc.... Pour les associations loi 1901 : Récépissé de dépôt des statuts à la préfecture
	N° de déclaration d'activité	Production du récépissé délivré par l'administration. Pour les nouveaux centres : engagement à demander son N° et à fournir le récépissé délivré par l'administration
	Moyens humains	Liste des personnes intervenant directement au titre de l'activité pour réaliser les BC CV et Diplômes de toutes les personnes réalisant des bilans de compétences
	Moyens matériels	Tout document justifiant de la domiciliation du prestataire, de la permanence de ces locaux pour la période d'inscription sur la liste du Fongecif